

De votre Représentant FFAM en CCRAGALS-Nord,  
Christian CAUSSE

## **CEREMONIES du 11 Novembre 2021 à PARIS**

Mesdames, Messieurs les Présidents de Club,  
Mesdames, Messieurs les responsables Départementaux,  
Messieurs les Présidents de Ligue FFAM,

Il est **CREE** par **NOTAM** une **ZONE REGLEMENTEE TEMPORAIRE (ZRT)** pour les **Cérémonies de Commémoration du 11 Novembre 2021 à Paris, en région Parisienne, (Description : Mission de Sureté Aérienne),**

**le 11 NOVEMBRE 2021**  
**De 8h 00 à 13h 00 heures locales**

- **Les activités d'aéromodélisme comprises dans la ZRT sont suspendues en totalité**
- **Les Vols de drones sont interdits dans la ZRT**

*Les heures spécifiées sont en heures locales*

**Limites Latérales : Zone Règlementée Temporaire (ZRT) qui coexiste avec les parties des espaces aériens et zones règlementées avec lesquelles elle interfère**

Vous trouverez ci-après la **carte de la ZRT publiée afin que vous puissiez vérifier si votre terrain d'activité est situé dans la zone géographique concernée** par la suspension d'activités des Notam publiés, et respecter cette suspension.

Les clubs concernés sont ceux des Départements de l'Île de France, ou voisins.  
Je vous engage à positionner le site d'activité de votre club sur la carte jointe, si vous avez un doute contactez-moi par Mail de préférence ou en urgence par téléphone.

Pour Information je vous rappelle que les membres du CCRAGALS sont consultés pour avis avant publication, en tant que représentants des différentes Fédérations Aéronautiques sur le contenu des SUP-AID qui seront publiés ou NOTAM concernant notre discipline.

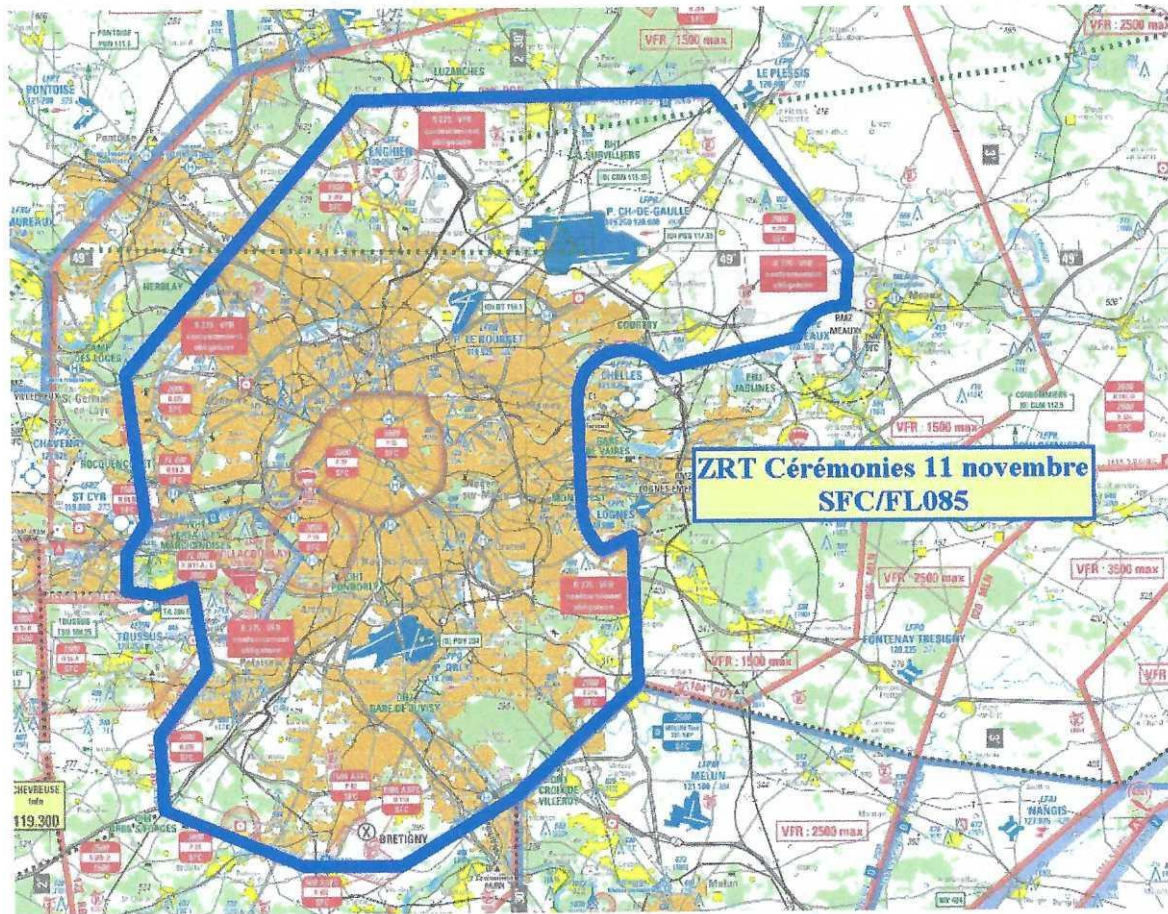
Ce courriel est adressé à tous les Présidents de clubs ou aux correspondants de clubs, de Ligue, aux Présidents de CDAM s'ils existent), ne soyez pas surpris si vous le recevez deux fois ou plus. Merci de votre aide en respectant ces Notam.

Le 4 Novembre 2021 à 22h40  
Avec mes amitiés aéromodélistes

Christian CAUSSE  
Représentant FFAM CCRAGALS Nord  
Tel : 06 64 95 79 63 Mail : [christian.causse@gmail.com](mailto:christian.causse@gmail.com)



## Carte de la ZRT



(Extrait carte 1/250 000 RP SIA - Édition 2021)

### Trame du notam publié par LFPG, LFPO, LFPB, LFPI, LFPV, LFFE

A)LFPG LFPO LFPB LFPI LFPV LFFE

B)21 11 11 0700

C)21 11 11 1200

E)ZONE REGLEMENTEE TEMPORAIRE (ZRT) POUR CEREMONIES DE COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2021 A PARIS:

#### 1-DESCRIPTION:

MISSION DE SURETE AERIENNE.

#### 2-LIMITES LATERALES :

LIMITES DE LA CTR PARIS (CF. AIP FRANCE AD-2) A L'EXCLUSION DES ZONES LF-P21, LF-P23, LF-P25, LF-P47, LF-P82, ZIT TAVERNY ET ZIT VILLACOUBLAY QUI CONSERVENT LEUR STATUT HABITUEL.

#### 3-STATUT :

ZONE REGLEMENTEE TEMPORAIRE (ZRT) QUI COEXISTE AVEC LES PARTIES DES ESPACES AERIENS ET ZONES REGLEMENTEES AVEC LESQUELLES ELLE INTERFERE.

#### 4-CONDITIONS DE PENETRATION :

- CAG VFR ET CAM V INTERDITS, A L'EXCEPTION DES AERONEFS FRANÇAIS DES ARMEES, DES DOUANES, DES SERVICES DE POLICE, DE LA GENDARMERIE, DE LA SECURITE CIVILE OU DE SECOURS, AYANT A INTERVENIR DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DE LEURS MISSIONS ET LORSQUE CELLES-CI NE PERMETTENT PAS LE CONTOURNEMENT DE LA ZONE ET APRES AUTORISATION DU CENTRE NATIONAL DES OPERATIONS AERIENNES (CNOA),
- CAG IFR ET CAM I : SUIVRE LES INSTRUCTIONS DE L'ORGANISME HABITUEL DE CONTROLE, DES RESTRICTIONS EN TEMPS REEL POURRONT ÊTRE APPORTEES PAR LES AUTORITES MILITAIRES POUR DES RAISONS DE SURETE AERIENNE.

#### 5-MESURES PARTICULIERES : SAUF POUR LES MISSIONS URGENTES PRECITEES :

- ACTIVITES LOCALES ET TRANSIT EN CAG VFR SUSPENDUS SUR L'HELIPORT DE PARIS - ISSY LES MOULINEAUX (LFPJ),
- ITINERAIRES HELICOPTERES SITUES A L'INTERIEUR DE LA CTR PARIS FERMES,
- LES ACTIVITES D'AEROMODELISME COMPRISES DANS LA ZRT SONT SUSPENDUES,
- L'ACTIVITE BALLON CAPTIF N°885 POURRA ETRE SUSPENDUE A TOUT MOMENT PAR L'AUTORITE MILITAIRE POUR RAISON OPERATIONNELLE,
- LES VOLS DE DRONES SONT INTERDITS DANS LA ZRT,
- SUSPENSION DES ACTIVITES DANS LA ZONE LF-R262.